

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1481)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AC514

présenté par

M. Reiss, M. Boucard, M. Brochand, M. Gaultier, Mme Meunier, M. Minot et M. Peltier

ARTICLE 17

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du Groupe les Républicains vise à supprimer le redécoupage des circonscriptions académiques.

La volonté du Gouvernement est de mettre les rectorats actuels sous la tutelle de rectorats de région basé sur le modèle des grandes régions.

Le Gouvernement est dans une logique de recentralisation et de renationalisation des politiques et des décisions. C'est une vision bureaucratique qui ne tient pas compte des réalités locales. On va de plus en plus vers l'uniformisation, là où il faudrait de la différenciation.

Un bon équilibre est nécessaire entre la politique nationale et les déclinaisons locales.